

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°78 - Février 2022



www.martineglise.fr

L'éditorial

de Alain MARATRAT



Vœux 2022

Chères Martinaises, Cher Martinais,

L'année 2021 vient de se terminer, une année encore marquée par la crise sanitaire que nous avons surmontée grâce à tous ceux qui nous entourent, famille et amis et à tous ceux qui se sont engagés en faveur de notre belle commune.

À l'ensemble des Martinaises et Martinais, en pensant à tous ceux qui sont confrontés à la maladie, à ceux qui sont dans la difficulté, j'adresse au nom du Conseil Municipal tous nos vœux de santé, de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

L'année 2021 a été marquée par la réalisation d'un grand projet, « le groupe scolaire Gill Géryl » qui a ouvert ses portes à nos élèves pour la rentrée de septembre.

Nous avons également aménagé la rue des Tinterelles, route de Grèges, en la reprofilant pour assurer une bonne gestion des eaux pluviales de cet axe de ruissellement. Nous avons profité de ces travaux pour poursuivre notre désir d'assurer la sécurité routière et piétonne au carrefour de la rue Abbé Briche et refaire le parking. L'arrivée de la fibre pour tous les foyers Martinais.

Ce bilan montre l'intérêt que nous portons depuis des

années à la réalisation de grands projets structurants qui améliorent la vie quotidienne des Martinaises et Martinais.

Tout cela ne serait pas possible sans le travail collectif, l'engagement de tous ceux qui m'aident à administrer la commune et qui apportent à divers titres leur contribution à son essor, à son dynamisme et à ce qu'il fasse bon vivre. Je pense en particulier à tout le personnel communal :

- Nos secrétaires de mairie pour le travail remarquable qu'elles ont réalisé toute l'année, suivi des dossiers de nos administrés, suivi des chantiers et j'ai de nouveau une pensée particulière pour Christèle Petit qui a transmis dans de bonnes conditions le poste de Secrétaire Générale à Emilie DREULLE pour prendre sa retraite.
- Les agents du service technique qui toute l'année sont sur le terrain pour que notre commune soit propre et qui ont assuré l'emménagement du nouveau groupe scolaire.
- La police municipale qui assure la sécurité et qui intervient de plus en plus pour régler les problèmes d'incivilité.
- Le personnel des écoles qui a permis d'accueillir nos enfants dans de bonnes conditions, en s'assurant du respect des mesures sanitaires.



Mais aussi,

- À tous les enseignants, les intervenants des écoles pour leur implication et la poursuite des cours.
- À nos associations, les présidents et les bénévoles qui ont su poursuivre leurs activités tout en respectant les règles sanitaires afin de maintenir la vie associative et sportive à Martin Eglise. Cette année encore nous n'avons pu maintenir qu'une manifestation, la foire à tout du village en septembre, organisée par Martin Eglise Animation. Une réussite grâce aux mesures sanitaires appliquées et au travail de nos bénévoles.
- À tous nos commerçants.
- À tous les chefs d'entreprises et artisans.
- À l'ensemble des prestataires de services qui apportent leurs compétences et les services indispensables à la vie quotidienne de nos habitants.
- À la Région, au Département, à Dieppe Maritime pour leurs aides financières sans lesquels nous ne pourrions mener à bien la réalisation de nos projets sans déséquilibrer le budget de notre commune.

L'année 2022 démarre dans les mêmes conditions sanitaires que l'année 2021. Souhaitons que tous les efforts que nous faisons seront bénéfiques pour enrayer cette crise qui nous touche tous humainement et économiquement. Nous serons toujours présents pour vous assurer une bonne qualité de vie.

Nous poursuivons nos projets pour les mener à terme :

- Réfection de la Cavée de Thibermont

Toujours dans un esprit de sécurité pour nos habitants :

- Aménagement de la route de Palcheul pour rendre le trottoir aux piétons
- Sécuriser le chemin des Meuniers vers la Cavée de Thibermont, axe routier fortement utilisé par les Martinais mais aussi par les automobilistes qui se rendent à Eurochanel.
- Protéger notre environnement.

Nous ferons tout pour que Martin Eglise reste une commune attractive, un village vivant avec ses commerces de proximité, des services, des associations et nous ferons toujours au mieux pour maintenir et renforcer le commerce et accueillir de nouveaux habitants. Une nouvelle résidence « Les Aubépines » s'implante à Martin Eglise avec 9 projets de construction.

Nous serons toujours présents dans tous les projets de la Communauté d'Agglomération et du Pays Dieppois un territoire qui accueille toujours de nouvelles entreprises et qui assure la richesse industrielle nécessaire à l'économie. Nous continuerons à participer à la gouvernance entre la Communauté d'Agglomération Dieppoise et ses communes membres. Martin Eglise est toujours une commune dynamique qui participe au développement économique de l'agglomération.

Nous resterons toujours proches de nos habitants et nous mettrons tout en œuvre pour rester un village vivant, accueillant avec des commerces, des services, des associations de Loisirs et sportives, des animations, un village où il fait bon vivre.

Chères Martinaises, chers Martinais, je vous réitère à tous mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année. Quelle vous apporte joie, bonheur et santé ainsi qu'à vos familles dans un monde apaisé. Profitez de chaque instant de cette nouvelle année.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Maratrat'.

*Alain MARATRAT,
Maire de Martin-Eglise*

**Retrouvez les vœux en vidéo
sur le site : www.martineglise.fr**

SOMMAIRE

Éditorial	page 2
État-civil	page 4
Page pratique	page 5
Calendriers des animations 2022	page 6
Infos pratiques	page 6
Développement durable	page 8
Expositions	page 13
Écoles	page 14
Travaux	page 18
Vie Communale	page 19
Associations	page 21



Directeur de la publication : Alain MARATRAT

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ÉTAT-CIVIL

ACTES ÉTAT-CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Naissances :

Malo GOASGUEN	1 ^{er} février 2021
Zélia GIROT	23 février 2021
Eliott PIERSON	5 mars 2021
Maël FOSSÉ	12 mars 2021
Ilan BOUREAU TRABUC	17 mars 2021
Enzo DUPONT	24 mars 2021
Ayla OGUZ	8 avril 2021
Marin CHARLES	6 mai 2021
Zélie MILLION-BRODAZ	17 mai 2021
Raphael ANDRÉ	22 juin 2021
Isaac PRIÉ	5 octobre 2021
Agathe SINET	23 novembre 2021

Mariages :

Anita DOGUET et Lysian BÉTHOUART	20 février 2021
Marie NICODÈME et Nicolas DÉCURE	28 août 2021
Malaury LETELLIER et Hugo LEMAITRE	11 septembre 2021

Pacs :

Laëtitia NOËL et Hugues AUVRAY	22 février 2021
Sophie HEBERT et Guillaume DEFONTAINE	23 août 2021
Christine BÉNET et Philippe BOS	13 septembre 2021
Camille BUQUET et Alexandre MICHEL	16 décembre 2021

Décès :

Armand de ROCQUIGNY du FAYEL	10 janvier 2021
Christine COURBÉ épouse DELAMARE	20 février 2021
Micheline FOURRÉ épouse MASSUGER	14 mars 2021
Marcel TOURNEUR	24 avril 2021
Ludovic BAZILE	25 mai 2021
Ginette BOCLET épouse TISSERAND	25 mai 2021
René DELAMARE	5 juin 2021
Jack BOURGEOIS	8 octobre 2021
Pierre RENOUX	9 octobre 2021

PAGE PRATIQUE

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi	9h30 à 12h00	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	9h30 à 12h00	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h00	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune
et page Facebook : www.martin-eglise.fr

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

**Ouverture du Mardi au Samedi
de 10h à 11h45 et de 14h à 19h00.
Ouverture ponctuelle le Dimanche.
Fermeture le Lundi.**

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Collecte des ordures ménagères au centre-bourg, à Etran et à Thibermont

Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris
vendredi matin ou samedi matin

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune
mercredi matin ou jeudi matin

SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ENEDIS ET GRDF

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services aux numéros suivants :

VEOLIA : 09 69 39 56 34

GRDF : 08 00 47 33 33

ENEDIS : 09 72 67 50 76

HORAIRES DE TONTE



Rappel : tonte, taille de haies et de branchage, doivent être effectuées en respectant les horaires suivants :

Jours ouvrables 8h à 12h et 14h30 à 20h

Samedi 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et Jours fériés 10h à 12h

CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

Alain MARATRAT, maire

a.maratrat@mairie-martin-eglise.com

Bertrand CREMET, 1^{er} adjoint au maire

b.cremet@mairie-martin-eglise.com

Françoise Demonchy, 2^{ème} adjointe en charge du tourisme et du développement durable

fdemonchy-mairiemartineglise@laposte.net

Stéphane SKLADANOWSKI, 3^{ème} adjoint en charge des finances, de la communication et de la vie associative

s.skladanowski@mairie-martin-eglise.com

Marie-Laure CORROYER, 4^{ème} adjointe en charge du CCAS

mlcorroyer@mairie-martin-eglise.com

Emilie DREULLE, secrétaire générale

emilie.dreulle@mairie-martin-eglise.com

Véronique DUFEUILLE, chargée de l'urbanisme

v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com

Amélie MICHEL, chargée de l'accueil

a.michel@mairie-martin-eglise.com

Matthieu Monchicourt, policier municipal

police@mairie-martin-eglise.com

Eric POUCHOUX, chargé d'affaires

e.pouchoux@mairie-martin-eglise.com

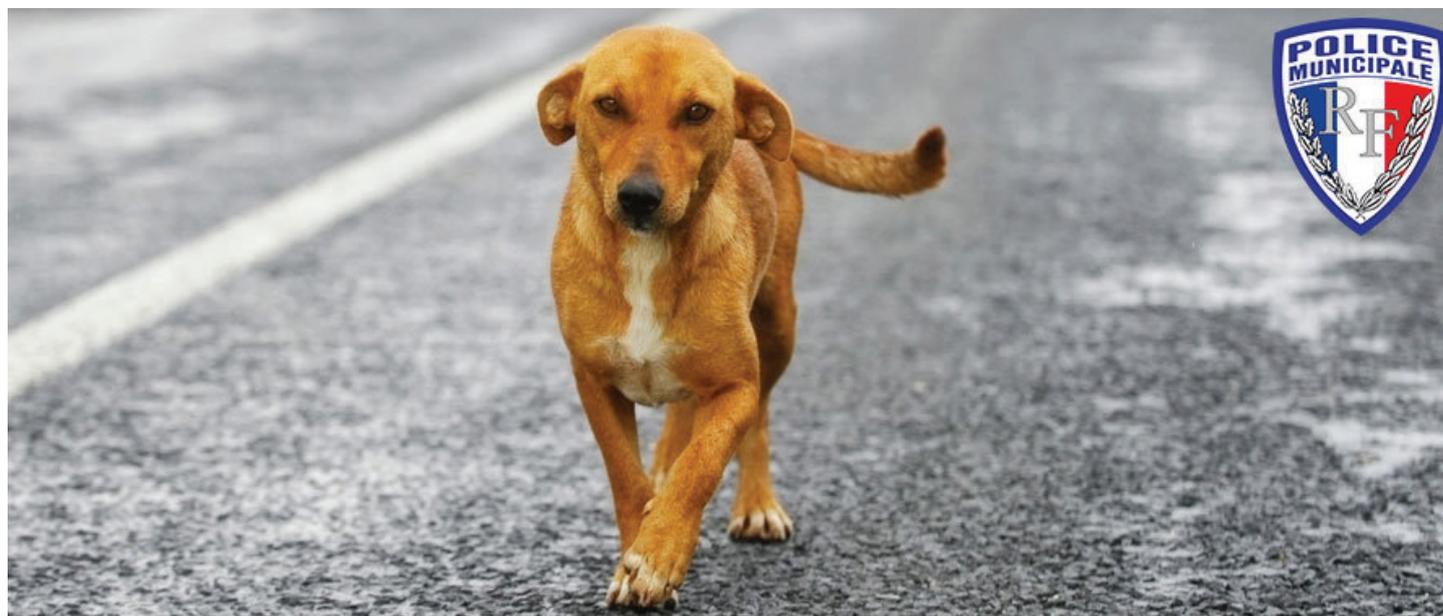
Les Ateliers

ateliers@mairie-martin-eglise.com



RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 01/01/2021 : 1 651 HABITANTS

ANIMAUX ERRANTS



Vous venez de croiser un animal errant ? Vous pouvez contacter la **Police Municipale de Martin-Église** ou, en dehors des ouvertures de la Mairie, la **Police Nationale de Dieppe** ou la **SPA de Dieppe**.

Si vous êtes propriétaire d'un chien, pensez à indiquer sur son collier votre nom, adresse et numéro de téléphone. En cas de perte, les animaux identifiés ont 80 % de chance d'être retrouvés.

Afin de lutter contre les abandons et responsabiliser les maîtres, la réglementation impose que les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 soient obligatoirement identifiés, par puce électronique ou par tatouage.

CONTACT ANIMAL ERRANT / PERDU :

Police Municipale : 02 35 04 41 18

SPA Dieppe : 02 35 84 26 17

Police Nationale : 17

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2022

MARS

6 : Puces couturières Martin-Eglise Animation
12 : Balade nature Dieppe Maritime
20 : Foire aux livres Club de Tennis
26 : Bal country ALC

AVRIL

10 : Loto ALC section Judo

MAI

8 : Concours Tarot Club 2000
8 : Commémoration Association Anciens Combattants et du souvenir
13 : ALC section théâtre – Soirée Théâtre
16 : fête du Pain Martin-Église Animation
26 : Loto Loisirs et Culture

JUIN

1 : École des Champions
5 et 6 : Foire à tout du stade Martin-Eglise Animation
19 : Fête de la Musique

JUILLET

14 : Loto des Blés d'Or

AOUT

15 : Loto Loisirs et Culture

SEPTEMBRE

4 : Foire à Tout Martin-Église Animation

OCTOBRE

15 : Bal country ALC
22 et 23 : Vente/Echange Loisirs et Culture

NOVEMBRE

11 : Loto Club 2000 – 11 : Pot Anciens Combattants
19 : Soirée Harengs Association loisirs et culture

DÉCEMBRE

4 : Marché de Noël

LES DÉJECTIONS CANINES

Les agents techniques municipaux travaillent au quotidien pour offrir un environnement agréable et sain à Martin-Eglise. Cela doit s'accompagner d'une prise de conscience collective... et c'est aussi un acte de civisme

Ainsi, la Mairie rappelle que les propriétaires d'animaux ont pour obligation de ramasser les excréments de leur fidèle compagnon et que pour ce faire un distributeur de «sacs à crottes» est à votre disposition Place Mayenne et au stade devant le terrain de boules.

Il est également rappelé que les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- Les voies publiques ;
- Les trottoirs ;
- Les espaces verts publics ;
- Les espaces des jeux publics pour enfants.

Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 3^{ème} classe de 68 euros et à une obligation de ramassage immédiat.



**Déjection canine
INTERDITE**

LES MISSIONS DE NOTRE POLICIER MUNICIPAL

La police municipale de Martin-Eglise est mutualisée avec la police rurale de Rouxmesnil-Bouteilles depuis 2019, avec l'accord du Préfet et du Procureur de la République de Dieppe.



Les deux agents sont ainsi assermentés et compétents sur ces communes et interviennent régulièrement en binôme (verbalisations, constatations, interventions, contrôles de véhicules, animaux errants...).

Cette année 2021 n'a pas dérogé à la règle, et, notre policier municipal a dû intervenir à plusieurs reprises sur le territoire de la commune pour des problèmes liés au :

- **Stationnement** : La police municipale intervient régulièrement à sa propre initiative ou à la demande des commerçants, entreprises, riverains pour des problèmes liés au stationnement.
- **Dépôts sauvages** : Des dépôts sauvages sont constatés régulièrement. Le dernier en date a été effectué sur l'aire de pique-nique à Etran. Une recherche de «preuves» est faite systématiquement par le policier municipal et les agents communaux avec une verbalisation quand cela est possible.
- **Objets trouvés** : Chaque objet trouvé / perdu est enregistré

sur un registre. L'objet est ensuite archivé en attente d'une éventuelle restitution. Les objets non réclamés par le propriétaire sont livrés à l'Administration des Domaines en vue de leur aliénation dans les formes prévues par les ventes du mobilier de l'État.

- **Gens du voyage** : Intervention auprès des Gens du Voyage notamment lors d'installation illicite.
- **Animaux en divagation / Animaux errants** : Convention avec 30 Millions d'Amis pour identification et stérilisation des chats errants.
- **Chiens catégorisés** : Gestion des permis de détention.
- **Collaboration** régulière avec la police nationale ou d'autres organismes lors d'opérations particulières :
- **Opération Tranquillité Vacances** : La police municipale de Martin-Eglise, en collaboration avec la police nationale de Dieppe propose l'Opération Tranquillité Vacances qui consiste en une surveillance de votre habitation pendant votre absence.
- **Prévention routière** : Opération «Savoir rouler à vélo» en avril / mai / juin 2021 auprès des élèves de l'école primaire avec la participation des élus. Opération qui sera renouvelée cette année.
- **Opération conjointe avec l'ONF** en septembre 2021 pour lutter contre les véhicules à moteur en forêt d'Arques la Bataille.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE DES DÉCHETS

CENTRE-BOURG
ETRAN
THIBERMONT

LES JOURS DE RAMASSAGE 2022



Calendrier de collecte 2022

DÉCHETS RECYCLABLES :



CONTAINERS JAUNE : mercredi matin ou jeudi matin

Janvier 2022	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mer. 12	-	-	-	Mer. 4	Mer. 1 ^{er}
Mer. 26	Mer. 9	Mer. 9	Mer. 6	Mer. 18	Mer. 15
-	Mer. 23	Mer. 23	Jeu. 21	-	Mer. 29
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
-	-	Mer. 7	Mer. 5	Jeu. 3	-
Mer. 13	Mer. 10	Mer. 21	Mer. 19	Mer. 16	Mer. 14
Mer. 27	Mer. 24	-	-	Mer. 30	Mer. 28

ORDURES MÉNAGÈRES :



CONTAINERS GRIS : vendredi matin ou samedi matin

Janvier 2022	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
-	Ven. 4	Ven. 4	Ven. 1	Ven. 6	Ven. 3
Ven. 7	Ven. 11	Ven. 11	Ven. 8	Ven. 13	Sam. 11
Ven. 14	Ven. 18	Ven. 18	Ven. 15	Ven. 20	Ven. 17
Ven. 21	Ven. 25	Ven. 25	Sam. 23	Sam. 28	Ven. 24
Ven. 28	-	-	Ven. 29	-	-
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ven. 1 ^{er}	Ven. 5	Ven. 2	-	Sam. 5	Ven. 2
Ven. 8	Ven. 12	Ven. 9	Ven. 7	Sam. 12	Ven. 9
Sam. 16	Sam. 20	Ven. 16	Ven. 14	Ven. 18	Ven. 16
Ven. 22	Ven. 26	Ven. 23	Ven. 21	Ven. 25	Ven. 23
Ven. 29	-	Ven. 30	Ven. 28	-	Ven. 30

VOTRE CONTAINER EST TROP PETIT ?

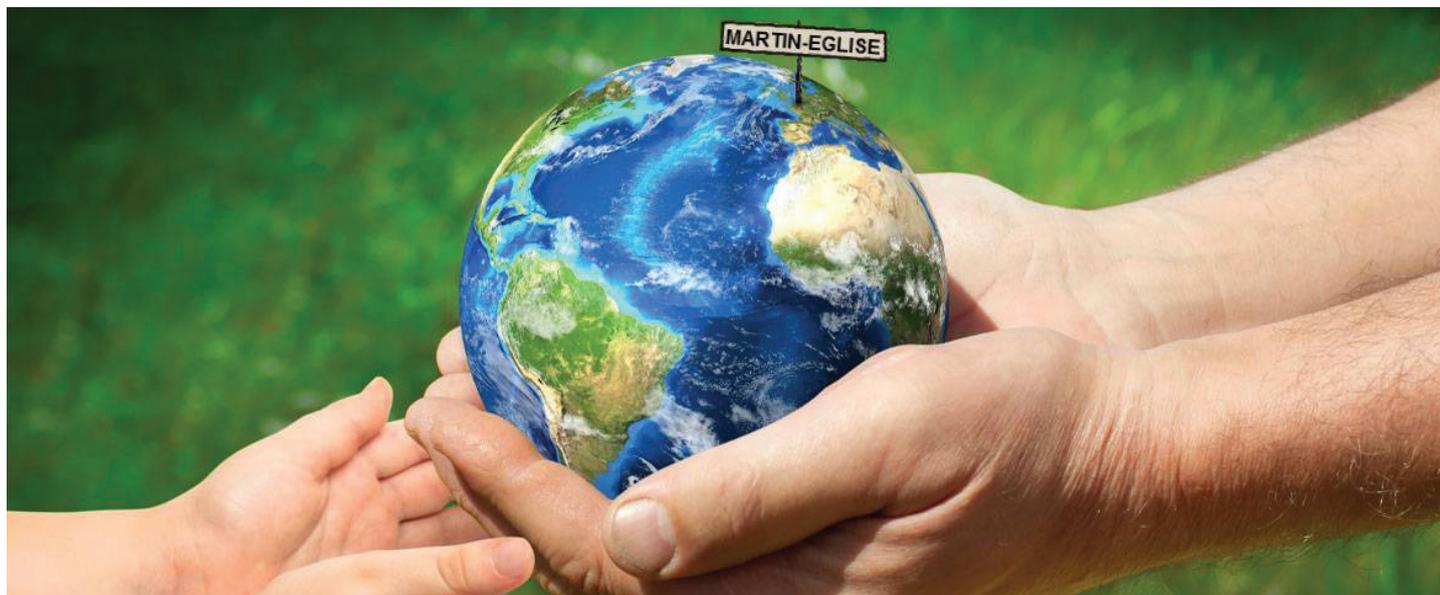
Formulez votre demande à la communauté d'agglomération
Interlocuteur privilégié : Aurélie au 06 13 98 41 63

Sélectionnez vos achats selon leurs emballages :

Recharges, cartons, sont moins encombrants que le plastique !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

10 GESTES AU QUOTIDIEN POUR LA PLANÈTE :



Le réchauffement climatique est enclenché, palpable, inévitable. Pour éviter le pire, il serait nécessaire de limiter ce réchauffement à + 2°C. Un objectif qui ne pourra être atteint sans un élan collectif majeur. Alors, la protection de l'environnement passe aussi par Martin-Eglise :

1) Eviter le plastique

Les plastique à usage unique envahissent nos poubelles jaunes. Alors, sélectionnez vos achats selon leurs emballages. Les recharges et les emballages en cartons sont moins encombrants que le plastique ! et pensez aux pailles en inox, aux cotons-tiges en carton, aux brosses à dents en bambou ... Il y a urgence : 80 000 tonnes de plastique finissent dans la nature chaque année en France, dont plus de 10 000 tonnes dans la mer Méditerranée !

2) Être champion du tri

Seulement 20% de nos déchets sont recyclés. Nous devons faire bien mieux ! 3/4 du contenu de nos poubelles sont recyclables et ne devraient pas finir dans les incinérateurs et les décharges (vêtements, petit électroménager, piles, ampoules, médicaments, déchets organiques, papiers d'emballage...). 28 bouteilles en plastique permettent de produire un pull en polaire et on fabrique une trottinette avec 2 kilos de canettes en aluminium.

3) Manger Bio

En achetant bio, on contribue à préserver les sols, les rivières et notre santé. Elevage plus respectueux des animaux, suppression des pesticides, OGM et additifs à l'excès (colorants, exhausteurs de goût, etc.), les bienfaits sont nombreux et le jeu en vaut la chandelle !

4) Acheter local

Choisir des produits non suremballés et cultivés prêt de Martin-Eglise. Et si nos commerces locaux ne vous suffisent pas, de multiples structures se spécialisent dans l'agriculture de proximité. Par exemple, les fraises, c'est au printemps : l'hiver, elles nécessitent 25 fois plus de pétrole (transport) que celles de saison produite localement !

5) Cultiver son potager

Il n'y a pas plus court comme circuit de distribution que celui qui va de votre jardin à votre assiette ! En choisissant en plus des variétés anciennes de légumes, vous participez à la biodiversité. Et faire du compost au fond du jardin permet d'obtenir un bon engrais avec ses déchets organiques, et réduire d'un tiers le volume de sa poubelle.

6) Adopter des poules

De sympathiques gallinacés qui vous fournissent vos œufs frais, tout en mangeant vos déchets organiques : une option qui séduit de plus en plus de foyers. Ainsi, 2 poules peuvent réduire de 300 kilos les déchets d'une famille de quatre personnes.

7) Rouler plus souvent à vélo

40 % des trajets en voiture font moins de 3 kilomètres. Le vélo permet d'éviter les embouteillages, de faire des économies et de moins polluer. Une application comme Geovelo vous calcule les temps de trajet et privilégie les pistes cyclables et les routes sécurisées. Vive le sport !

8) Cuisiner davantage

Cuisiner des produits non transformés, c'est éviter d'ingérer toutes sortes d'additifs et d'aliments venus de loin, et réduire ses emballages et ses dépenses d'énergie liés à la réfrigération. Faire ses yaourts permet de réduire de 16 kilos par an ses déchets.

9) Manger moins de viande

Sanitairement et écologiquement, notre consommation de viande doit baisser. Marier pois chiches, riz, lentilles et blé permet de consommer suffisamment de protéines. Remplacer 1 kg de viande par 1 kg de céréales, c'est émettre 5 à 10 fois moins de gaz à effet de serre.

10) Jeter ses mégots à la poubelle

137 000 par secondes ! C'est le nombre de mégots de cigarettes jetés par terre dans le monde, par seconde ! Composés de substances nocives (nicotine et métaux lourds), il est impératif de stopper les rejets au sol : un mégot jeté dans la nature pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENQUÊTE PUBLIQUE SONDAGE DE LA POPULATION

Dans l'idéal, le ramassage des déchets verts pourrait être assuré sur la commune de Martin-Eglise, comme l'est déjà celui des recyclables et celui des déchets ménagers. Dans un souci de transparence avec nos concitoyens, il est à préciser que ce service de ramassage supplémentaire entraînerait une augmentation de la taxe foncière estimée à 100 €.

Voici donc un petit sondage qui permettra de connaître l'opinion de chacun sur le sujet. Alors, quelle que soit votre avis, n'hésitez pas à le déposer dans la boîte aux lettres de votre Mairie, par le biais du coupon joint ci-dessous. À vos stylos !



Enquête ramassage déchets verts :



Je suis pour

Je suis contre

Situation du domicile concerné :

Centre bourg

Etran

Thibermont

Résidence principale

Résidence secondaire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RECYCLAGE VÊTEMENTS

DE NOUVELLES BORNES DE RÉCUPÉRATION POUR LE TEXTILE ET LES CHAUSSURES SONT INSTALLÉES

En plus, des moyens de collecte déjà existants, l'agglomération Dieppoise a mis en place un partenariat avec l'association Actif Insertion. C'est une association spécialisée dans l'action sociale créée en 1993. Historiquement implanté à Fécamp, Actif insertion a développé son activité autour de 3 axes :

- 4 chantiers d'insertion : textile – bâtiment - panier de la mer et espaces verts,
- Le service à la personne,
- Garage solidaire.

Un chantier d'insertion a donc été créé sur le territoire de l'agglomération Dieppoise pour la collecte du textile, du linge de maison et les chaussures. Ce dernier, situé avenue de la Libération à Neuville-lès-Dieppe, est ouvert depuis décembre 2021. Il emploie actuellement 10 personnes dont 8 en contrat d'insertion. 3 bornes de collecte ont été installées sur notre commune, 2 chemin des meuniers et 1 au stade.

LES CONSIGNES DE TRI SONT LES SUIVANTES :

- Les produits collectés sont les vêtements, linge de maison, chaussures, qu'ils soient encore utilisables ou usagés
- Il faut que les produits soient propres et secs,
- Mettre les vêtements et le linge de maison dans un sac fermé de 30 L maximum
- Veiller à ce que les chaussures soient liées par paire.

Pour que les vêtements puissent être valorisés il est nécessaire de rien déposer au pied de la borne. En effet, tous les articles humides risquent de faire moisir l'ensemble de la collecte et de rendre tous les produits inutilisables.

Pour que les habitants puissent trouver la borne la plus proche, ces dernières sont géolocalisées sur le site de l'éco-organisation Re-fashion (nouvelles bornes en cours d'intégration) :

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Je donne, je recycle, je crée de l'emploi local.

Entreprises sociales et solidaires **actif**

> 600 tonnes collectées
→ 25 emplois créés

TEXTILES

La solution solidaire pour recycler vos textiles et créer des emplois locaux !

Vêtements Chaussures Linge

www.actif-insertion.fr
contact@actif-insertion.fr
02.35.29.74.79

Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
Friperie et vente au kilo
Matériaux d'isolation pour les habitations
Matériaux isolants acoustiques pour les voitures
Cartonnage

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer

Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)

Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés
MERCI

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent vos dons ?

SPECTACLE LE PÈRE NOËL VERT



Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, un spectacle était proposé à tous les habitants de la région dans la salle André Desaubry le dimanche 28 novembre 2021. La compagnie « CAS'PEUT PAS » nous a donné rendez-vous pour un spectacle familial sur le thème de la démarche de prévention des déchets (ménagers et assimilés).

La rencontre avec le Père Noël Vert d'une petite fille (Marylou) nous a réservé un moment drôle et tendre avec des messages concernant la préservation de notre planète et de ses ressources.

Le Père Noël offre ainsi des cadeaux d'occasion, lutte contre le gaspillage alimentaire

Une occasion de faire prendre conscience aux petits et grands de nos actes sur notre environnement et ses conséquences pour notre avenir. 154 spectateurs ont assisté à cette représentation.

Quant à l'atelier concernant la fabrication de « décorations de Noël » à partir de matériaux recyclés, il a été victime de son succès et n'a pu profiter qu'à 110 participants. Cette animation a pu être organisée après le spectacle grâce à « l'Atelier zéro déchet » et Dieppe Maritime

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

CENTRE-BOURG - ETRAN - THIBERMONT

Les déchets volumineux des ménages ne sont pas collectés avec les ordures ménagères !

De nouveaux actes d'incivilités amènent à rappeler que les encombrants doivent obligatoirement être déposés en déchetterie : épaves de vélos, sommiers, matelas, canapés, TV, mobiliers, déchets verts ...



du domaine public est fixé à 50 € la demi-heure de travail réalisée pour les particuliers et 150 € la demi-heure de travail réalisée pour les professionnels (tarif calculé en fonction des tarifs de la déchetterie intercommunale). Le tarif sera doublé en cas de récidive.



En abandonnant tout type de déchets sur la voie publique, on s'expose à une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 750 €. Devant le juge du tribunal de police, si vous avez utilisé un véhicule pour déposer vos déchets, l'amende peut s'élever à 1 500 € et la confiscation du véhicule.

En plus de ces amendes, la commune facturera l'intervention des services techniques aux contrevenants de la façon suivante : Le coût correspondant aux interventions des services pour procéder aux enlèvements et au nettoyage

EXPOS PEINTURE

Au cours du mois d'octobre 2021, deux artistes ont exposé une soixantaine de toiles à la chapelle d'Etran.

Christian Bellet / Marie France Belleguise

Christian Bellet présente de superbes paysages réalisés avec de la peinture à l'huile, dans le style impressionniste. Marie France Belleguise expose 15 toiles réalisées avec de l'acrylique, et, lorsque l'on regarde ses toiles on pourrait croire regarder une photographie.



Sylvain Georges

Quel n'a pas été notre étonnement lors du vernissage de l'exposition de Sylvain Georges qui a eu lieu le vendredi 22 octobre. En effet, Sylvain nous fait rentrer dans un de ses univers photographiques, celui des insectes. Après avoir vu cette magnifique exposition, on ne regarde plus les insectes sous le même œil.



INAUGURATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE « GILL GÉRYL ».



Le samedi 23 Octobre est une journée qui restera gravée dans les mémoires.

En effet, c'est en cette belle matinée froide mais très ensoleillée, que fut inauguré notre nouveau groupe scolaire : l'école « Gill Géryl ».

Ce projet, lancé en 2008, a ouvert ses portes pour la rentrée de septembre 2021. C'est en présence de nombreux élus du département, de Sébastien Jumel, député de la circonscription, de l'inspectrice départementale de l'Éducation Nationale, des enseignants, des élus martinais et des agents communaux que se déroula la cérémonie.

Dans l'après-midi, la secrétaire générale de la commune et les élus, ont permis à de nombreux groupes de parents de découvrir la nouvelle école. Ceux-ci furent très heureux de cette initiative. La plupart ont témoigné de leur admiration.

Honneur fut rendu à Mr Géryl (notre précédent maire dont l'école porte le nom) ainsi qu'à Mr Maratrat (notre maire actuel) qui, tous deux, ont énormément œuvré à la réalisation de ce chantier. Ils ont permis son aboutissement malgré une invitée inattendue : la pandémie de Covid !

Un grand merci également aux jeunes architectes de la SODA qui ont conçu ce magnifique projet.

Grâce à tous ces acteurs, les enfants de notre commune sont enfin réunis en un même lieu plus spacieux, plus fonctionnel, plus agréable, plus sain, mieux situé en cœur de bourg à proximité du gymnase. De larges couloirs favorisent une circulation plus fluide, des salles de classe supplémentaires permettent des activités comme le chant choral, la danse, l'expression corporelle, le théâtre, les arts plastiques....

Mieux adaptés aux projets pédagogiques innovants, les locaux faciliteront la liaison maternelle/cp et les échanges entre les différents cycles...

De plus, les élèves bénéficient désormais d'un réfectoire spacieux et lumineux répondant aux nouvelles normes.

Deux salles dédiées aux accueils du matin et du soir complètent l'ensemble ainsi qu'une infirmerie, une bibliothèque et une salle informatique.

Souhaitons aux petites martinaises et aux petits martinais, de belles années dans ces nouveaux locaux.

Encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à sa réalisation.



DÉPART DES ÉLÈVES DU CM2



Ce vendredi 2 juillet était un jour un peu spécial pour les élèves de CM2 puisqu'ils vont quitter définitivement l'école élémentaire pour rejoindre en septembre le collège.

À cette occasion, le livre des fables de la Fontaine leur a été remis par M. Maratrat, M^{me} Corroyer et M^{me} Guilbert respectivement adjointe et conseillère déléguée aux affaires scolaires. Ce n'est pas sans une pointe de nostalgie que les élèves de CM2 ont interprété un chant devant leurs camarades des autres classes. Pour leur rendre hommage, les élèves des autres classes ont à leur tour chanté.

GROUPE SCOLAIRE « GILL GERYL », 1^{ÈRE} RENTRÉE !

En ce jeudi 2 septembre, c'est avec grand plaisir que petits et grands se sont dirigés vers leur nouvelle école.

En effet, cette rentrée fut remarquable pour notre commune qui a pu enfin ouvrir le groupe scolaire « Gill Géryl ».

Désormais tous réunis de la petite section maternelle jusqu'au CM2, les élèves ont intégré les nouveaux locaux dans le respect des gestes sanitaires.

Terminé les salles de classe vieillissantes et les 4 kilomètres qui séparaient les deux écoles « Farfadets » et « Le Vallon » ! C'est maintenant sur le large parvis que les parents peuvent remettre leurs enfants à l'équipe enseignante enfin réunie.

Cette année, sous la houlette de Mme Lheureux, directrice du nouveau groupe scolaire 126 enfants sont accueillis et répartis de la manière suivante :

- Petite section/moyenne section : M^{me} Reine Blaizel. (27 élèves.)
- Moyenne section/grande section : M^{me} Toussaint. (26 élèves.)
- CP : Mme Lheureux. (16 élèves.)
- CE1 : Mme Bourgeois. (15 élèves.)
- CE1/CE2 : Mr Thoumyre. (21 élèves.)
- CM1/CM2 : Mme Calvet. (21 élèves.)

Nous leur souhaitons de mettre en œuvre de beaux projets pédagogiques dans ces nouvelles classes au cœur de notre beau village.



OPÉRATION PRÉVENTION ROUTIÈRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Lundi 21 juin 2021, une opération de sensibilisation à la prévention routière s'est déroulée sur le parking de l'école primaire. Notre policier municipal accompagné du commandant Plassard ont distribué des flyers réalisés par des classes du département de la Seine-Maritime aux parents présents. A travers différents flyers, les élèves ont mis en avant les comportements responsables qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de la route.



Direction départementale des territoires et de la mer
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
SECURITE ROUTIERE VIVRE ENSEMBLE

ACADEMIE DE NORMANDIE
Livre, Vigilance, Humain

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime

Projet scolaire d'éducation à la sécurité routière : « L'enfant passager »

Ce flyer a été conçu par des classes du département de la Seine-Maritime. Il est le fruit d'un travail mené par des enseignants et leurs élèves qui se sont engagés dans un projet d'éducation à la sécurité routière sur la thématique de « L'enfant passager ».

Ce projet avait objectif, entre autres, d'aborder avec les élèves les comportements responsables qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de la route.

A travers des slogans et des panneaux de sécurité routière, des classes de CP au CM2 ont donc illustré les comportements respectueux des règles de sécurité et de citoyenneté en tant que passager d'un véhicule particulier.

Liste des écoles ayant participé au projet :
Gustave Flaubert de Maromme / Georges Clémenceau de Darnétal / Ledré, Delmet, Moreau Le Tréport / Pierre Curie de Bapeaume / Gustave Flaubert de Canteleu / école de Roquemont / Les Vikings de Turretot / Jules Verne d'Octeville sur Mer / Charles Nicolle, Jean Mullet et Benjamin Franklin de Rouen / Les Trois Hameaux de Morgny la Pommeraiie / Pierre Guillard de Criquetot / école de Saint Riquierès Plains / Louis Ampère de Saint Etienne du Rouvray / Louis Pasteur de Oissel / école de Thiouville / école de Bézancourt / Le Colombier de Heuqueville / Louis-Philippe Lange de St Léonard.

POLOGNE MEDICALE



Direction départementale des territoires et de la mer
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
SECURITE ROUTIERE VIVRE ENSEMBLE

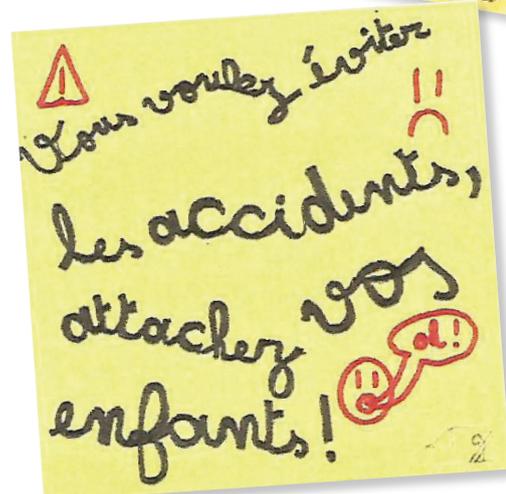
ACADEMIE DE NORMANDIE
Livre, Vigilance, Humain

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime

Mets ta ceinture pour éviter les fractures !

DETACHEZ-VOUS POUR ÊTRE BLESSE.

POLOGNE MEDICALE



SAVOIR ROULER À VÉLO

Le mardi 29 juin 2021 s'est déroulée la troisième et dernière étape du dispositif "Savoir rouler à vélo". Cette opération mise en place par la Commune de Martin-Eglise, en partenariat avec l'école primaire, a permis aux enfants du CP au CM2 de bénéficier des apprentissages nécessaires à une autonomie à vélo.

Les élèves ont suivi une formation en trois étapes (Savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo) animée par les enseignants et notre Policier Municipal.

Au programme : Maniabilité, prévention routière, découverte des panneaux du Code de la Route...

Des élus, parents et agents communaux ont également participé à cette opération afin d'accompagner les enfants et sécuriser les lieux.

Cette dernière journée s'est clôturée par un goûter et un cadeau offert aux élèves par la Municipalité.



NOËL AU GROUPE SCOLAIRE « GILL GÉRYL ».

Le passage du Père Noël est toujours un moment très attendu par petits et grands.

Cette année, malgré la situation sanitaire, celui-ci a trouvé le chemin de la nouvelle école et c'est le mardi 14 décembre qu'il a d'abord rendu visite aux plus grands.

Après avoir écouté les élèves du CP jusqu'au CM2 chanter successivement quelques chansons sous la houlette de Régis, professeur au conservatoire Camille St Saëns de Dieppe, il a procédé à la distribution de cadeaux et de chocolats dans chacune des classes.

Le vendredi suivant, il rendait visite aux plus petits qui l'attendaient avec impatience et c'est sous le regard bienveillant de l'ensemble du personnel que les bambins ravis, l'ont accueilli.

Quelle ne fut pas leur joie de voir l'énorme sac rempli de surprises que le bonhomme Noël portait sur son dos !

Tous furent comblés et, pour le remercier, les enfants lui offrirent de belles chansons et de magnifiques dessins.

Après ces merveilleux moments passés avec les enfants de Martin Eglise, le Père Noël pouvait poursuivre son long chemin car sa tournée annuelle ne faisait que commencer...



TRAVAUX DE VOIRIE 2021

En 2021, la commune a réalisé un grand nombre de chantiers pour améliorer et entretenir la voirie :

- Réfection du parking rue Abbé Briche suite à la construction du groupe scolaire.
- Aménagement d'un stationnement pour livraisons devant le portail d'entrée des cuisines du groupe scolaire.
- Réfection du trottoir le long du mur d'enceinte du groupe scolaire et aménagement de parterres pour plantations, pose de barrières de protections le long du trottoir pour sécuriser le passage des enfants à la sortie du bus.
- Pose de blocs de pierre à l'entrée de la résidence du Clos du Pâtre en remplacement des rondins bois souvent détériorés.
- Les travaux suivants avaient été reportés en fin d'année 2021 et sont en cours de réalisation.

REPRISES DE VOIRIE (PARTIELLE) :

- Chemin des Vignes.
- Cité Lebon.
- Aire de stationnement devant les containers à verre Allée des Stades.
- Rue des Tinterelles et le parking au niveau du carrefour avec la route du Mont de l'Épinette.

REPRISE DE TROTTOIRS (PARTIELLE) :

- Résidence Plein Soleil.
- Grande rue des Salines.
- Rue Abbé Malais.
- Rue Nicolas de la Chaussée.



AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ :

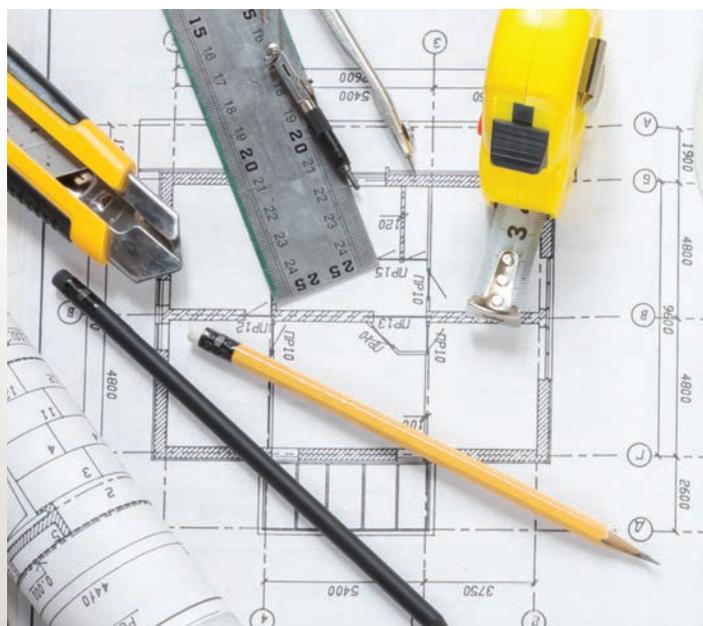
- Modification d'un stationnement en trottoir Route de Palcheul pour permettre aux habitants de la Résidence les Bois Palcheul de se rendre au groupe scolaire et au centre bourg sans avoir à traverser deux fois la chaussée où la circulation est importante.
- Aménagement de voirie chemin des Meuniers pour limiter la vitesse et la circulation. Le nombre de véhicules empruntant cette voie et la Cavée de Thibermont a considérablement augmenté ces dernières années suite à l'extension de la zone Eurochannel, de la construction de nouvelles résidences à Thibermont et du passage de véhicules venant d'autres communes. Un essai de signalisation verticale (sauf ayants droit) avait été mis en place mais pénalisait les habitants des autres rues de Thibermont. Il n'est pas non plus possible de privatiser cette voie aux seuls résidents de Thibermont. Il a été décidé une remise en état des rétrécissements, du marquage au sol ainsi que de la signalisation verticale, de créer un nouveau rétrécissement de voirie (provisoire pour le moment) et d'implanter deux panneaux stop au niveau de l'entrée de la Résidence le Château route des Vergers.

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

- Réfection totale du local attenant à la salle Yvonne de Rocquigny pour une remise en location. L'association des Anciens d'ALPINE vient d'en prendre possession.
- Traitement des boiseries et de la charpente de l'église contre les insectes.
- Changement de la porte arrière de la salle du conseil Municipal.
- Pose d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 7m³ aux ateliers municipaux pour utilisation en arrosage et nettoyage des voiries avec la balayeuse.

TRAVAUX REPORTÉS :

- La dernière phase de réfection de la Cavée de Thibermont (partie basse) est reportée en fin de cette année ou début 2023 pour cause de dépôt d'un permis de construire d'une habitation et du besoin de création de branchements en traversée de voirie.



VIE COMMUNALE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est sous un temps maussade que les membres de l'Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir se sont réunis pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Après avoir lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée aux anciens combattants, M. le Maire, Alain Maratrat, a fait l'appel des morts de la commune tombés pour la France aux cours de la 2ème guerre mondiale. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, puis une minute de silence a été observée en mémoire de toutes les victimes de ce conflit. Ce fut également l'occasion de rendre un dernier hommage à M. Marcel Tourneur, ancien président des anciens combattants, décédé le 24 avril 2021.



MESSE DE LA MOISSON

C'est dans une église magnifiquement décorée qu'a eu lieu la messe de la moisson ce samedi 28 août. C'est le curé de la paroisse, le père Jean-Baptiste Baranger entouré de 2 autres prêtres, qui a dit la messe. A cette occasion, il a rappelé l'importance du travail des agriculteurs et des éleveurs dans notre monde actuel. A la fin de l'office, l'ensemble des participants à la cérémonie religieuse a pu déguster des brioches et des pains cuits dans le four à pain communal, et partager un moment de convivialité.

FOIRE À TOUT

Le dimanche 12 septembre 2021, plus de cent exposants sont venus s'installer dans le centre-bourg du village et sur la place Mayenne. Le soleil était au rendez-vous et de très nombreux visiteurs ont pu déambuler dans les rues du village et tenter de trouver l'objet rare. Ils ont également pu déguster du pain et des brioches cuites au four à bois. C'est notre ancien boulanger, M. Prieur, aidé d'Hubert Bouley et

de notre boulanger actuel, qui avait la responsabilité de la cuisson. Les visiteurs ont pu aussi découvrir les activités proposées par nos associations locales. A noter la présence de l'association Collectif Octobre Rose Dieppois 76.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.



VIE COMMUNALE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 novembre ont commencé par une messe dite par M. l'Abbé Jean-Baptiste Baranger en l'église Saint-Martin. Après la cérémonie religieuse, une nombreuse assistance s'est retrouvée au Monument aux Morts. Après avoir fait l'appel des soldats martinais tués au cours des combats de la première guerre mondiale et entendu le discours du ministre des Anciens Combattants, une gerbe fut déposée par M. le maire Alain Maratrat et Mme Marie-Claire Laurent, présidente de l'amicale des anciens combattants et du souvenir. La cérémonie se termina par une minute de silence qui fut respectée par l'ensemble des personnes présentes. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert à la salle Sully.

Nous remercions également Philippe Dupuis, conseiller municipal, pour son aide technique.



DISTRIBUTION DES COLIS



La crise sanitaire actuelle a obligé les membres du CCAS et la municipalité à reporté une nouvelle fois le repas des anciens prévu en cette fin d'année. Tous espèrent qu'il pourra se dérouler en 2022. Malgré tout, les membres du CCAS ont préparé le jeudi 16 décembre 127 colis simples pour une personne d'une valeur de 35 € et 101 colis doubles d'une valeur de 60 € pour les couples. Ce sont 329 personnes âgées de 67 ans ou plus qui ont reçu une invitation pour récupérer leur colis à la mairie. La distribution des colis a eu lieu le samedi 18 décembre, le lundi 20 et mardi 21 décembre.

Les membres du CCAS, M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal souhaitent une très bonne année 2022.

DÉPART EN RETRAITE DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Après des études de droit, Christel intègre l'Education Nationale comme Maître Auxiliaire. Puis, elle devient formatrice au Centre de Formation des personnels de la Sécurité Sociale. Ensuite, elle fera ses premières armes à la mairie de Corbreuse durant 5 ans. En 1982, elle passe avec succès le concours des Secrétaires de Mairie à Versailles, c'est le grand départ pour 33 ans de services dans la fonction territoriale. En 1986 c'est le retour en Seine-Maritime. En 1987, elle est nommée secrétaire de mairie à Aubermesnil-Beaumais et en 2002 s'ajoute le secrétariat de Saint-Aubin-sur-Scie. Le 14 avril 2004, elle succède à Isabelle Guillemet à la Mairie de Martin-Église. A l'époque, la commune compte alors 1450 habitants contre 1600 aujourd'hui, elle met en place son PLU et se lance dans l'important chantier du réaménagement du centre-bourg et de la création d'une place commerçante. Aux côtés des équipes municipales qui vont se succéder, elle mettra son énergie, ses compétences et sa disponibilité au service de ces réalisations et de bien d'autres. Quelques mois avant son départ, elle a suivi en collaboration avec la SHEMA la construction du nouveau groupe scolaire. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



ASSOCIATIONS

TOTEM DES ASSOCIATIONS

DES ACTIVITÉS RIEN QUE POUR VOUS !

C'est le moment de découvrir de nouvelles activités au sein des associations de la commune. Certaines d'entre elles peuvent vous proposer de tester gratuitement leur activité sportive ou culturelle. Renseignez-vous vite !

Comme bon nombre de secteurs actuellement, la vie associative subit également les mauvais effets de la crise sanitaire. Pourtant, les associations maintiennent un précieux lien entre les habitants, et participent plus que jamais à la santé physique et psychique de chaque adhérent.

Alors, faite votre choix :



Les associations de Martin-Eglise

 CLUB DES BLÉS D'OR	Club des blés d'or	Culturel	02 35 04 08 13
 S'ouvrir avec le Cirque	L'Arche de Noë	Initiation cirque	02 35 04 47 77
 Association Loisirs et Culture	Loisirs et Culture	Judo Dessin Théâtre Randonnée Musculation Gymnastique Danse country Taille de pierre	06 09 53 98 43 06 30 35 00 35 07 68 13 92 37 06 74 15 24 75 06 81 78 43 47 02 35 04 41 18 06 68 44 20 37 06 62 44 00 14
 MARTIN EGLISE Club 2000	Club 2000	Yoga Hip-hop Stretching Modern Jazz Gymnastique Combi/Fitness Danse contemp.	02 35 04 44 84 02 35 04 44 84
 TENNIS CLUB DE TCME MARTIN-EGLISE	TCME	Tennis	07 77 33 19 70
 FC Martin-Eglise	FC Martin-Eglise	Football	06 03 04 85 58
 Martin-Eglise Animation	Martin-Eglise Animation	Théâtre Foire à tout	02 35 04 41 18
 Education & sports canins Dieppois	Education & sports canins Dieppois	Dressage canin	06 07 48 34 86
 Amicale des anciens combattants et du souvenir	Amicale des anciens combattants et du souvenir	Mémoire collective	02 35 04 41 18

ASSOCIATIONS

LOISIRS ET CULTURE

Mr ROCHETTE JF succède à Mr MARATRAT président depuis 13 ans.

Composition du bureau Association Loisirs et Culture :

Président : Mr ROCHETTE Jean-François
Vice Président : Mr LECANU Christian
Secrétaire : Mme DESAUBRY Jacqueline
Vice secrétaire : Mme ISSINDOU Jocelyne
Trésorière : Mme ROCHETTE Elisabeth
Vice trésorière : Mme MARATRAT Martine

Suite a 2 ans de crise sanitaire A.L.C a repris ses activités sportives :

Nous comptons 7 sections dont les responsables sont :

JUDO : Mme CRIESLINKI Nadège
DESSIN : Mme GUILBERT Pascale
TAILLE DE PIERRE : Mr FACQUEZ Jean-René
DANSE COUNTRY : Mme FURON Andrée
THEATRE : Mr SCREVE Bruno
RANDONNÉE : Mme ROCHETTE Elisabeth
MUSCULATION : Mr DESANGLOIS Dominique

MANIFESTATIONS A VENIR

26 Mars : Bal dansant Country
1^{er} Mai : Rallye pédestre
13 Mai : Théâtre soirée spectacle
26 Mai : Loto A.L.C
15 Aout : Loto A.L.C

A.L.C Atelier peinture

« L'atelier »

C'est le mardi, de 18h à 20h30, que le groupe des peintres de Martin Eglise se réunit à La Chapelle d'Etran. Auparavant sous la houlette de Mme Sabine De Roquigny qui a quitté Martin Eglise en novembre pour vivre en famille sous d'autres cieux, c'est maintenant en autonomie qu'une douzaine de personnes se réunissent afin d'échanger leurs pratiques et de partager un beau moment.

Lorsque le temps et les circonstances s'y prêtent, l'Atelier a parfois lieu en extérieur. Une exposition/vente des œuvres réalisées est d'ailleurs prévue à la fin du mois de Mars à la Chapelle et c'est avec un grand plaisir que nous y invitons les Martinaises et les Martinais qui pourront ainsi découvrir notre travail !



ASSOCIATIONS

A.L.C Judo



BILAN ALC JUDO

Après le départ de notre Présidente Luce LEPAUL, nous avons organisé une assemblée extraordinaire afin de constituer notre bureau. Ont été élus à l'unanimité : Nadège CIESLINSKI Présidente, pas de changement pour notre Trésorier William MICHEL, Manon LEFEBVRE secrétaire. Les membres actifs du bureau : Michelle AUVRAY, Arnaud NORMAND, Kevin ROUXEL, Yoann ROBBE, Julien RICARD. D'autres licenciés se sont portés volontaires pour aider pour l'organisation des événements sans rentrer officiellement dans le bureau.

RÉSULTATS DES COMPÉTITIONS OFFICIELLES

En Minime -55KG Manoa CRETTE termine 1^{er} de sa poule et 3^{ème} dans le tableau final au tournoi satellite de Saint Léger du Bourg Denis le 9/10/2021, il termine 1^{er} de sa poule et 2^{ème} dans le tableau final au Tournoi Régional d'Agneaux le 21/11/2021. Il est sélectionné avec le groupe élite 76 pour le tournoi international d'Harnes où il finit 2^{ème} de sa poule et perd dans le tableau final le 27/11/2021. Il termine 1^{er} de sa poule et 1^{er} du tableau final au tournoi satellite de La Feuillie le 04/12/2021 (6 combats gagnés par ippon avec 6 techniques différentes), il est champion de Seine Maritime le 09/01/2022 à Forges les Eaux (en gagnant tous ses combats par ippon) et il est sélectionné pour le tournoi national d'Amiens.

En Benjamin au Tournoi satellite de Barentin le 5/12/2021, Maélys GOASGUEN termine 1^{ère} en poule et 1^{ère} dans le tableau final (avec une finale très disputée où Maélys n'a rien lâché pour décrocher l'or), Lilian EBRAN finit 2^{ème}

de sa poule et 2^{ème} dans le tableau final et Emma FEMEL termine 2^{ème} de sa poule et 3^{ème} dans le tableau final.

TOURNOI DU CLUB :

Le 12/12/2021, le club a organisé son traditionnel tournoi poussin premier tournoi depuis 2 ans. 150 enfants étaient présents, 14 clubs, 35 bénévoles pour l'organisation. Une manifestation réussie qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Tous les enfants étaient récompensés.

Résultats des enfants du club de Martin Eglise au tournoi du 12/12/2021 :

- Ont terminé premier de leur compétition, Martel Hedouin Mael, Chardonnet Juliette, Leportier Laurine, Renou Larue Tiago, Montarou Lucas, Robbe Evan, Giret Clément et Benoit Gabin.
- Ont terminé deuxième de leur compétition, Decure Roméo, Montarou Tiago, Razgui Hilal, Neller Lenny et Decure Robin.
- Ont terminé troisième de leur compétition, Baiet Noé et Modard Yhlan
- Ont terminé quatrième ou cinquième de leur compétition, Hamel Louis, Ortilon Jean, Gaquerel Raphael et Herout Nuance.

Pour tous renseignements sur les sections :
<http://alc-martineglise.fr/>

ASSOCIATIONS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DU SOUVENIR DE MARTIN-EGLISE

Election d'un nouveau bureau

Suite au décès de Marcel Tourneur, un nouveau bureau a été élu lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 5 mai 2021.

Présidente : Mme Marie-Claude Laurent

Vice-président : M. Philippe Dupuis

Trésorier : M. Christian Laurent

Secrétaire : Mme Véronique Mpandou

Porte-drapeau : M. André Boulet

Cérémonie du 8 mai au monument aux morts

En raison de la pandémie, c'est en petit comité que les membres de l'Association des Anciens Combattants et du Souvenir se sont retrouvés au monument aux morts afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945. M. le maire a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, avant de procéder à l'appel des morts de la commune qui y ont laissé la vie. Après le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes et en hommage à M. Marcel Tourneur, ancien président de l'association, qui nous a quittés.

Cérémonie du 11 mai au monument aux morts

La matinée a débuté par une messe célébrée par M. l'abbé Jean-Baptiste Baranger en l'église Saint-Martin. La présidente Mme Marie-Claude Laurent et les membres de l'Association des Anciens Combattants et du Souvenir se sont ensuite recueillis au monument aux morts afin de commémorer l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale. Après l'appel des soldats morts pour la France et le discours de Mme Florence Parly, ministre des Armées et de la Défense lu par M. Alain Maratrat, maire, une gerbe a été déposée au pied du monument. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert à l'ensemble des participants à la salle Sully.



NÉCROLOGIE

Marcel TOURNEUR s'en est allé. Il est décédé le samedi 24 avril 2021 à l'âge de 88 ans.

Né le 23 juillet 1932 à Villeneuve-Saint-Georges, il a passé son enfance dans le Pays de Bray et a suivi les traces de son père en entrant aux Postes et Télécommunications puis à France Télécom où il fera toute sa carrière. Ses responsabilités professionnelles le conduisent à travailler dans la région dieppoise et à venir habiter dans la commune de Martin-Eglise.

Après avoir œuvré pendant 19 ans au conseil municipal comme conseiller puis en tant qu'adjoint au maire, il se retire de la vie publique en 2008 et reçoit à cette occasion la médaille d'honneur de Martin-Eglise. Engagé dans la vie communale, il l'était aussi dans la vie associative.

Marcel avait été incorporé dans les transmissions à Coblenz en mai 1953 où il est resté pendant 18 mois. Rappelé en avril 1956 à Mecheria en Algérie, il sera libéré en novembre de la même année. Il a reçu la Croix du Combattant le 11 novembre 2018.

Il avait été nommé à la présidence des Anciens Combattants en 2004 et avait encore assisté à la dernière commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 5 décembre 2020. Il était à l'initiative de son élargissement en permettant l'entrée de nouveaux adhérents et en l'intitulant Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir de Martin-Eglise.

Nous saluons aujourd'hui un homme qui a consacré une grande partie de sa vie au service des autres et de sa commune, une vie simple, exigeante et exemplaire.

ASSOCIATIONS

CLUB 2000

L'Année 2021 aura été une année plutôt catastrophique compte tenu du coronavirus. Aussi afin de rester positif nous rappelons avec des photos les moments agréables du passé.



1^{ER} SEMESTRE 2021

ACTIVITÉS

Club 2000 a dû adapter les cours en fonction des diverses annonces gouvernementales et aucun Cours n'a pu se dérouler correctement, comme par le passé.

Club 2000 a pu assurer seulement quelques cours pour les adultes et les jeunes de façon extrêmement réduite même avec quelques cours de rattrapage en Juin et Juillet pour les jeunes.

MANIFESTATIONS

Fiasco total. Toutes les manifestations ont été annulées : Vœux et galette des rois, soirée dansante, concours de tarot et spectacle de danse prévu au casino de Dieppe. En fait, grâce à quelques aides financières CLUB 2000 a pu maintenir les salaires des professeurs et surtout aussi annoncer des avoirs significatifs pour 2021-2022 pour les adhérents inscrits en 2020-2021

2^{ÈME} SEMESTRE 2021

Après la période de Juillet et Août durant laquelle en temps ordinaire Club 2000 n'a jamais assuré d'activités et de manifestations, la rentrée de Septembre s'est déroulée comme les années d'avant coronavirus.

ACTIVITÉS

Toutes les activités ont repris en Septembre :

- Modern Jazz jeunes à partir de 4 ans,
- Modern Jazz ados et adultes,
- Hip-hop ados et adultes,
- Dance contemporaine,

Avec un changement cependant pour la danse (Annulation du Combi-Fitness et proposition d'un renforcement musculaire).



Toutes ces activités danse restent assurées par Hélène

Ont aussi repris les Cours de

- Gymnastique,
- Yoga.

Globalement ce sont 17 Cours par semaine qui sont proposés et Club 2000 a constaté un maintien du nombre d'adhérents avec comme les années passées des départs et de nouvelles inscriptions.

MANIFESTATIONS

Le traditionnel loto de Novembre avait déjà été annulé

L'AVENIR POUR 2022

- La cérémonie des vœux avec la galette des rois qui a dû être annulée après les dernières annonces du gouvernement.

Nous espérons à présent pouvoir organiser

- Le très traditionnel Concours TAROT du 8 mai



- Le Spectacle de Danse au Casino de Dieppe que nous espérons fortement organiser en Juin 2022



Photo d'un précédent Spectacle de Danse

CLUB 2000 souhaite à tous les Martinais la meilleure année possible avec l'espoir d'un retour rapide à une vie normale.

24, rue Henri IV - 76370 Martin-Église - 02 35 04 44 84

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE MARTIN-ÉGLISE



La pratique du tennis pour tous :

Profitez des infrastructures au sein de votre commune de Martin-Eglise pour pratiquer l'un des sports favoris des Français, le tennis. Avec un court intérieur situé dans le gymnase Depailler, et un court extérieur présent à proximité, le club TCME séduit chaque année petits et grands.

J'adhère au club de tennis :

- Pour accéder aux courts de tennis intérieur et extérieur.
- Pour bénéficier de cours avec un professeur diplômé d'état.

Le club TCME accueille chaque année les débutants et joueurs de tous niveaux, adultes et enfants à partir de 5 ans. Afin de débiter avec les bons gestes ou perfectionner son jeu, le club assure chaque semaine un entraînement et des cours (hors vacances scolaires). Et pour varier les

activités, il est également proposé aux adhérents du club TCME de participer à des compétitions, et pour les plus jeunes, à un championnat individuel. La saison de tennis a commencé, mais Samuel Jaspard, président du club, indique que les inscriptions sont toujours ouvertes pour 2022 et qu'il reste des places pour quelques adultes.

RENSEIGNEMENTS TCME :

Inscriptions 2022 encore ouvertes :
Il reste quelques places pour les adultes, inscrivez-vous !
Cours assurés par un breveté d'état, Nicolas Semery.

Tarifs annuels TCME :
Enfants : 130€ à 150€ | Adultes : 180€
Tél. : Nicolas Semery au 07 77 33 19 70

À vos raquettes !



CLUB DES BLÉS D'OR

Le club qui était fermé en raison de la crise sanitaire, a repris ses activités et a réouvert ses portes en juin 2021, et, 5 nouveaux adhérents nous ont rejoint. Alors, si le temps vous semble long, que la solitude vous pèse, nous vous accueillerons avec plaisir pour partager un moment de détente de 14 h à 18 h tous les mardis. Cartes, dominos et jeux de société sont proposés pour passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur. Pour plus de convivialité, nous organisons une fois par mois un repas au club, et, 2 repas au restaurant sont organisés au mois de mai et à Noël. Nous profitons de la lettre municipale pour vous souhaiter à tous une bonne année ainsi qu'une bonne santé.

Pour nous joindre :

Jocelyne - 02 35 04 08 13
Monique - 06 79 25 56 92

ASSOCIATIONS

LE FOOTBALL CLUB DE MARTIN-ÉGLISE



Reprise des activités pour le FCME, lors de la saison 2020-2021, le club avait 40 licenciés, dirigeants compris, 2 équipes engagées, une en 3ème division après-midi et l'autre en 2ème division matin. Après 3 journées de championnat, la saison s'est arrêtée pour cause de la COVID 19, ce qui signifiait une saison blanche pour tout le football amateur.

Dans beaucoup de clubs, les joueurs ont baissé les bras, perdu la motivation et ont arrêté le football. Le FCME en a également subi les conséquences puisqu'il a perdu une quinzaine de joueurs, mais ce n'est pas pour autant que le club a baissé les bras, bien au contraire.

Le bureau composé du président Mr Logan TOUMIRE, du secrétaire Mr Alexandre ROBBE et son adjoint Mr Thibaut ROUSSEL ainsi que son Trésorier Mr Teggy TOUMIRE, se sont réunis afin d'évoquer et préparer la saison 2021-2022. Il a été décidé de conserver uniquement l'équipe matin et de repartir en 3ème division afin de se reconstruire et avoir les ambitions de remonter dans la division supérieure.

Chose qui s'annonce bien puisque notre équipe matin partage la tête du championnat avec 8 victoires et une défaite.

La bonne nouvelle est la création des équipes jeunes. Une entente entre l'US Grèges et le FC Martin-Eglise a été mise en place depuis le début de saison, appelé Entente Grèges Martin-Eglise soit EGME. Une très grande satisfaction puisque nous comptons déjà 5 équipes (2 équipes U7, 1 équipe U9 et 2 équipes U11) soit pas moins d'une quarantaine de licenciés dont 15 jeunes au sein du FCME.

Une entente qui se passe à merveille, la présidente de l'US Grèges Me VALOIS et le responsable de l'école de football Mr MOISSON sont également ravis de cette collaboration.



Pour le moment, les entrainements se font pour tous à Grèges. Mais, quand les conditions météorologiques ne permettent pas de s'entraîner en extérieur, la municipalité de Martin Eglise a mis à notre disposition le gymnase de la commune afin que nos jeunes s'entraînent dans les meilleures conditions possibles.

Le club est heureux d'être soutenu par sa commune et tient fortement à les remercier pour tout, infrastructures, matériels offerts aux jeunes...

Nous sommes heureux pour cette première saison des résultats obtenus par nos jeunes, du travail fourni par les coaches, ainsi que l'investissement des dirigeants. Néanmoins, cette entente mobilise énormément de monde et nous sommes toujours demandeur de personnel supplémentaire aussi bien sur le terrain, qu'en dehors afin d'embellir encore notre effectif. Pour la future saison, nous souhaitons créer une équipe supplémentaire dans la catégorie U13. Il y aura donc des entrainements à Grèges et à Martin-Eglise selon les catégories d'âges ce qui nécessitera d'avoir de nouveaux bénévoles pour assurer l'encadrement.

Le président tient à remercier la mobilisation de ses dirigeants, des efforts fournis afin d'améliorer les besoins du club, aussi bien dans la recherche de nouveaux sponsors qui nous permettrons d'équiper au mieux nos jeunes, que dans la remise en état de certains matériels restaurés qui permettent un meilleur fonctionnement du club.

Nos objectifs sont clairs pour cette saison 2021-2022 :

- Monter en 2^{ème} division pour les matins
- Améliorer le fonctionnement de l'école de foot

Pour plus de renseignements veuillez contacter :

Mr TOUMIRE (Président du FCME) - 07.89.89.84.38

Mr MOISSON (Responsable US Grèges) - 06.81.10.24.84





7, Rue Nicolas de la Chaussée • 76370 Martin-Eglise

Tél. : 02 35 04 41 18

Courriel : martin-eglise@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de ce bulletin municipal sur le site officiel de Martin-Eglise

Ma commune connectée

Actualité
Informations
Vidéos, Photos
Vie associative
Démarches administratives ...

www.martineglise.fr

Martin-Église

Surfez sur le site web de Martin-Eglise !

facebook

Martin-Eglise